RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **Circonscription de BEAUNE**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Pierre CHARLES

CANDIDAT

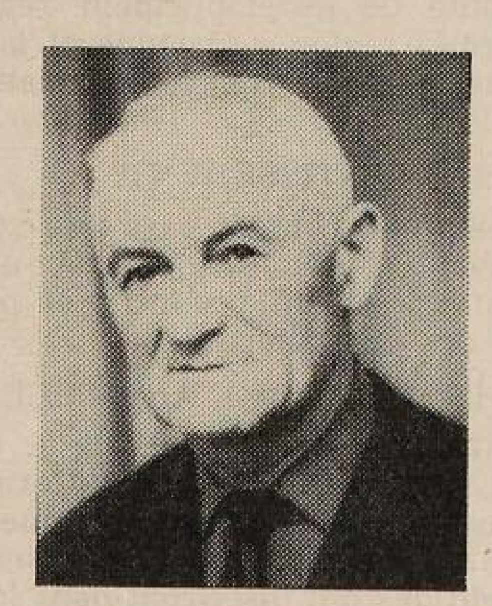
Pierre CHARLES

Député sortant
Avocat à la Cour
Conseiller Général, Adjoint au Maire de Liernais
Engagé Volontaire F.F.L. 1943-1945
Secrétaire départemental de la F.G.D.S.
Vice-Président
de la Fédération Radicale de la Côte-d'Or

REMPLAÇANT ÉVENTUEL

Auguste VARIOT

Exploitant Agricole
Conseiller Général de Saint-Jean-de-Losne
Maire de Saint-Usage
Parti Socialiste



Auguste VARIOT

Chères Électrices et chers Électeurs
de la Circonscription de Beaune,

Vous avez bien voulu le 12 mars 1967, à la majorité souveraine des votants nous confier le mandat de vous représenter pour 5 ans à l'Assemblée Nationale.

Ce mandat, nous avons le sentiment de l'avoir respecté de notre mieux par notre action aussi bien sur le plan national que sur le plan départemental.

L'Assemblée Nationale qui n'a fait aucune obstruction à la bonne marche des institutions républicaines vient cependant d'être dissoute par le pouvoir personnel, sans vote de motion de censure et sans que le gouvernement ait demandé à l'Assemblée Nationale de voter la confiance.

Nous ne sommes ni des aventuriers ni des sectaires ; aussi nous venons vous demander de nous renouveler votre confiance face au pouvoir personnel qui a fait la preuve de ses faiblesses et de ses incapacités.

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste a fait la preuve de son unité et de sa maturité et est prête à assurer les responsabilités d'un gouvernement d'union sans exclusive et sans dosage pour appliquer un programme de rénovation dans le cadre d'un contrat de législature.

Nous exposons aux Electrices et Electeurs ce programme.

1° Des institutions démocratiques et stables.

Partisans de l'application de la Constitution de 1958, nous voulons **assurer la stabilité** et la continuité du Pouvoir, par **l'établissement d'un contrat de législature** entre le Gouvernement et la majorité de l'Assemblée Nationale, la dissolution étant obligatoire en cas de crise ministérielle, et les abus du pouvoir personnel incontrôlés devant être éliminés par la suppression de l'article 16 de la Constitution.

2° Une société de citoyens libres.

L'indépendance de la Justice est nécessaire, ainsi que celle du droit à l'information par la démocratisation de la Radio Télévision.

3° La Paix dans une Europe unie.

Le règlement pacifique des conflits par l'arbitrage international s'impose, l'objectif est donc d'aboutir au désarmement général simultané et contrôlé, mais comme la France, dans l'hypothèse d'un conflit nucléaire nécessairement généralisé, est hors d'état d'assurer seule sa défense, il est donc normal, dans les circonstances présentes qu'elle maintienne sa participation à l'Alliance Atlantique.

Nous proposons dans le cadre actuel de l'Europe des Six :

— **L'élection au Suffrage Universel de l'Assemblée Européenne.**

— La mise en place rapide de l'Exécutif commun aux différentes Communautés.

— L'élaboration accélérée des politiques communes dans plusieurs secteurs, dont le Marché Commun Agricole, la Santé, les Communications, la Recherche Scientifique, le Développement régional.

Seule une Europe politique forte et unie contribuera heureusement au développement de la coexistence pacifique et assurera notre sécurité.

4° L'armée dans la Nation.

Il n'y a pas de défense autonome possible pour un pays comme la France, surtout dans le cadre d'un conflit nucléaire ; le danger de la politique actuelle est que la France peut se trouver un jour sans force conventionnelle alors qu'elle n'est pas en mesure de se donner une véritable force de frappe comparable à celle des grandes puissances.

Les usines atomiques seront reconverties pour la recherche à des fins pacifiques. Il est nécessaire que soit poursuivie et complétée la nationalisation des industries d'armement.

5° Une économie dynamique exige et permet des finances équilibrées.

L'instrument d'une politique économique moderne c'est le Plan élaboré par voie de dialogues et de consultations, notamment avec des Commissions et Assemblées régionales vraiment représentatives.

Voici les éléments essentiels de ce Plan :

A) **L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.**

Par une décentralisation qui soit à l'échelle d'une volonté de développement régional. Le déséquilibre entre la région parisienne et la province ne peut conduire qu'au sous-développement d'une grande partie de la France.

B) **L'INVESTISSEMENT.**

Les conditions de base de l'expansion industrielle ne peuvent reprendre que par une véritable politique d'investissement productif et par la confiance retrouvée des épargnants.

C) **LA POLITIQUE AGRICOLE.**

Nécessité d'une politique à long terme substituée aux revirements ou aux flatteries du Pouvoir gaulliste dans une politique économique d'ensemble. La politique de la parité c'est l'établissement de l'ensemble des conditions qui inscriront dans la réalité l'égalité nécessaire du revenu de l'agriculture et des autres catégories du pays. Le problème des prix et des débouchés doit être lié; seule une politique européenne, efficace, comprenant notamment l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun, peut assurer des débouchés importants nécessaires à notre agriculture. Un effort spécialement important doit être fait en faveur de l'élevage et les importations intempestives supprimées.

La hausse des revenus agricoles doit résulter d'une série d'actions convergentes, par l'orientation des productions, l'enseignement agricole systématiquement développé, enfin la **participation effective des agriculteurs, non seulement à la fabrication des produits et à leur transformation, mais aussi à leur distribution.**

LA FÉDÉRATION AGIRA D'UNE MANIÈRE CONSTANTE ET EFFECTIVE EN FAVEUR DE LA PARITÉ. DES MESURES GÉNÉRALES PRISES DE MANIÈRE COHÉRENTE PAR LA GAUCHE DOIVENT CONVERGER VERS L'AGRICULTURE ÉLÉMENT ESSENTIEL DU MARCHÉ COMMUN.

LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE SE DOIT DE CORRIGER ET D'HUMANISER LE PROCESSUS D'EXODE RURAL.

C'est ainsi que les crédits pour le F.A.S.A. peuvent être amplifiés.

La Fédération réunira une CONFÉRENCE NATIONALE DE L'AGRICULTURE.

D) **LES MOYENS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET FINANCIÈRE.**

La politique financière de la F.G.D.S. s'oppose d'une manière totale à toute démagogie, car il faut à la fois concilier l'efficacité et l'équité.

Il est nécessaire que la violence soit écartée et que s'engagent des négociations entre employeurs et salariés sur la base du respect de la dignité et de la liberté notamment des Comités d'entreprise.

Les Ordonnances sur la Sécurité Sociale doivent être démocratiquement discutées par l'Assemblée Nationale.

La F.G.D.S. estime que le plein emploi et la lutte contre le chômage est un objectif fondamental de sa politique économique.

Les salaires féminins doivent être égaux aux salaires masculins.

La Fédération estime que le **droit au logement** doit être proclamé ; la situation risque de devenir rapidement dramatique, car la France construit actuellement de moins en moins de logements sociaux et familiaux, les objectifs du V[e] Plan n'étant même pas respectés par le Gouvernement actuel.

La **solidarité nationale doit** s'exercer en faveur des situations sociales les plus difficiles, notamment en faveur :

— Des victimes de guerre et des anciens combattants, un rapport constant devant leur être assuré, la Carte du Combattant attribuée aux anciens d'Algérie.

— Des rapatriés d'Afrique du Nord qui doivent recevoir une juste indemnisation à la suite des spoliations dont ils ont été victimes (vote d'une loi d'amnistie).

De même la F.G.D.S. veut affirmer sa solidarité :

— A l'égard des personnes âgées, par l'abaissement de l'âge de la retraite, le droit à une vieillesse décente.

— A l'égard des familles : les allocations familiales doivent être réparties d'une manière plus juste, en favorisant la promotion familiale.

6° Pour une politique de la Science et de la Culture.

— **Priorité des priorités à l'Education Nationale.**

— Accroissement sensible de la capacité d'accueil de l'Enseignement Technique notamment pour les ruraux.

— Des enseignants plus nombreux, mieux rémunérés sont nécessaires pour assurer la prolongation jusqu'à **18 ans** de la scolarité obligatoire.

— La démocratisation de l'Enseignement doit être effective et, pour ce faire notamment, des Bourses convenables mises à la disposition des ruraux.

LA VÉRITABLE FORCE DE FRAPPE DE LA FRANCE C'EST SA JEUNESSE QUI DOIT PARTICIPER A LA RÉNOVATION DE L'UNIVERSITÉ.

CONCLUSION

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ARRONDISSEMENT DE BEAUNE.

POUR L'EFFICACITÉ SANS AUCUN SECTARISME ET DANS LE RESPECT DE LA DÉMOCRATIE POUR LA CRÉATION DE L'EUROPE UNIE.

CONTRE LE POUVOIR PERSONNEL INCONTROLÉ, DANS LA LÉGALITÉ RÉPUBLICAINE,

VOTEZ

Pierre CHARLES *et Auguste VARIOT*

Député sortant — Conseiller Général, suppléant

IMP. DEVEVEY - BEAUNE